

Conditions de participation

1. *Penser Chien* décline toute responsabilité en cas d'accident sur les personnes présentes au moment des cours, propriétaires de chiens ou autres personnes présentes sur le site.
2. Les propriétaires des chiens doivent être titulaires d'un contrat d'assurance responsabilité civile vie privée, garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers par les animaux domestiques, ainsi que le remboursement des frais de visite sanitaire de l'animal et du coût des certificats prescrits en cas de morsure. Une attestation d'assurance justifiant cette protection pourrait vous être demandée.
3. *Penser Chien* ne pratique aucune sélection quant à la race ou à l'âge des chiens.
4. Les enfants sont autorisés à assister aux cours sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents, mais ne sont pas autorisés à toucher les chiens, ni à monter sur les obstacles.
5. Vos chiens doivent être tenus en laisse sur les terrains et aux abords des terrains, tant que l'éducatrice ne vous a pas autorisé à les lâcher.
6. Vous êtes les bienvenus à la réception avant le début de votre cours pour autant que les chiens sur le terrain soient tenus en laisse.
7. Les chiens devront être à jour avec leurs vaccinations avant le début des cours. Le carnet de vaccination pourrait vous être demandé au moment du premier cours.
8. Le montant du cours sera à payer dès le premier cours. La responsable se réserve le droit de refuser l'accès aux cours suivants dans le cas où le règlement ne serait pas complet.
9. La qualité des conseils ne peut être garantie qu'en cas de mise en pratique régulière et sur le long terme.

Je soussigné·e, déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Date :

Signature :